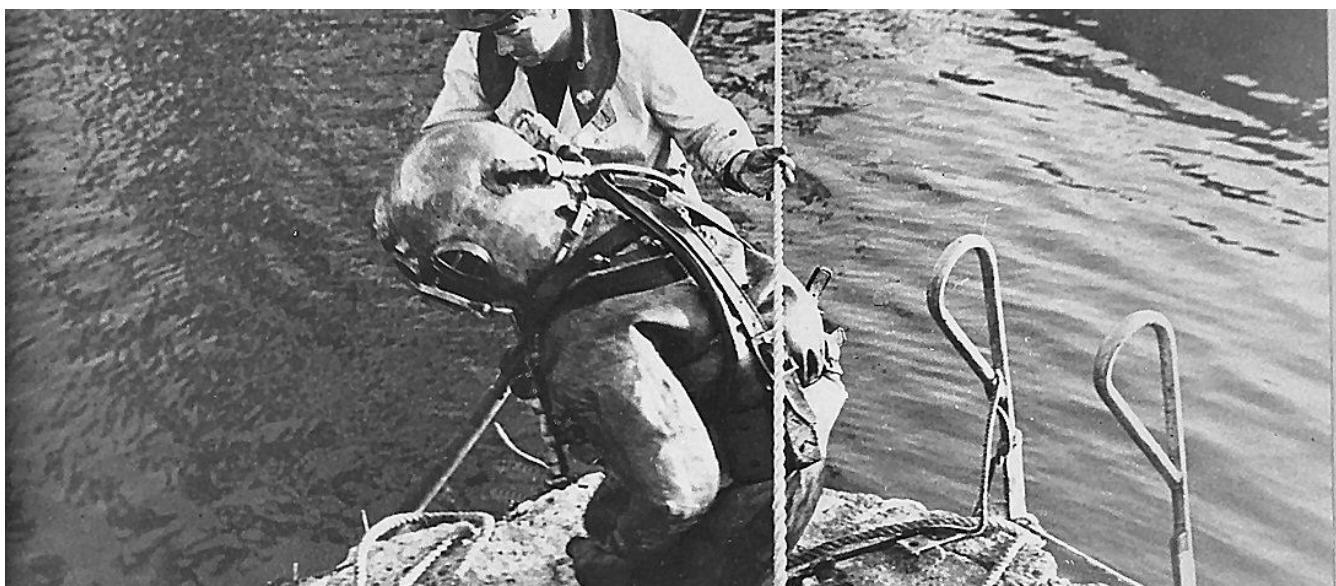




90 ans après : une photo de l'inauguration de la Gare Maritime Transatlantique retrouvée dans les archives de La Cité de la Mer !

⌚ Temps de lecture : 4 min



Cherbourg est libérée le 26 juin 1944 mais l'effort de sabotage de la Kriegsmarine a été virulent : le port et la rade de Cherbourg sont truffés de mines sophistiquées. 80 scaphandriers volontaires anglais, américains et français s'attellent à la tâche difficile de repérer les principaux obstacles sous-marins, ainsi que les mines...

Cherbourg, Port de la Liberté

Le 20 juin 1944, afin de lutter contre la progression des Alliés vers Cherbourg, le général de division allemand SATTLER ordonne la destruction des installations portuaires de la ville : la plate-forme de béton du Quai de France et les pieux de soutènement sont détruits ; le grand baleinier norvégien *Solglint* et le caboteur *Grandlieu* sont coulés et chavirés en travers de la darse transatlantique ; grues, remorqueurs, barges, chalands, wagons de marchandises sont également coulés dans la darse et minés afin d'empêcher tout passage.

Cherbourg est libérée le 26 juin mais l'effort de sabotage de la Kriegsmarine (marine de guerre allemande sous le IIIe Reich, entre 1935 et 1945) a été virulent. En effet, le port et la rade de Cherbourg sont truffés de mines sophistiquées de différents modèles : magnétiques, acoustiques, à dépression ou à comptage d'impulsions.

Le port de Cherbourg est un lieu stratégique pour le ravitaillement des troupes de combat sur la ligne de front. Il faut donc le remettre en état de fonctionnement le plus rapidement possible.

Dès le 27 juin, le 1056e Groupe de constructions et de réparations portuaires du génie, chargé de la planification des travaux et de supervision de l'ensemble des opérations de remise en état du port, arrive à Cherbourg pour une première reconnaissance sous la direction du 4e Port Majeur d'Embarquement. Le 2 juillet, les dragueurs de mines, sous la direction du commandant de frégate John TEMPLE (Royal Navy britannique), commencent le dégagement de la grande rade.

Malgré le matériel perfectionné dont dispose les marines américaine et britannique (sondeurs à ultrasons, détecteurs magnétiques et acoustiques), l'intervention des scaphandriers s'avère indispensable. En effet, certaines mines du type à dépression peuvent se déclencher par le simple déplacement d'un navire passant à proximité.



© NARA

Le 3 juillet, le commandant de frégate LANDON de la Royal Navy commence l'investigation sous-marine des bassins, des quais et des mouillages. En effet, l'État-major spécial d'experts de l'usage des mines de la Royal Navy, utilisant des habits de scaphandriers spéciaux, possède une expérience plus ancienne que celle des Américains.

80 scaphandriers volontaires anglais mais aussi américains et français surnommés par les marins britanniques « les dragueurs humains » s'attellent à la tâche difficile de repérer les principaux obstacles sous-marins, ainsi que les mines.

Les scaphandriers débutent leurs recherches dans le bassin du commerce, en pleine ville. Selon le témoignage de nombreux pêcheurs, le sabotage des Allemands a été limité sur ce site, le rendant plus facile d'accès et moins dangereux. Une foule de curieux observe la scène. Trois mines sous-marines sont découvertes ainsi que de nombreux gros débris (chaloupes, barques...).



© NARA

L'équipement des scaphandriers, utilisable jusqu'à 15 mètres de profondeur, leur permet de travailler durant 1 heure sans remonter. Pour les travaux plus importants, des bouteilles d'acétylène et d'oxygène sont descendues à la demande pour alimenter les chalumeaux à découper. Les plongeurs sont également munis des tout derniers appareils à souder sous l'eau.

En raison de la turbidité de l'eau liée aux explosions massives de mines, un quadrillage des bassins est effectué à l'aide d'un système de lignes lestées, simplifiant le repérage.

Le 13 juillet 1944, 103 mines de tous types sont dégagées par les scaphandriers pour ouvrir un chenal de

navigation entre le fort de l'Ouest et la plage Napoléon où les camions amphibiés peuvent débarquer à partir de cette date.

Reproduction interdite - © La Médiathèque de la Mer, le magazine de La Cité de la Mer